

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE A L'OCCASION DU
2^e TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE COUPLEE AUX ELECTIONS
LEGISLATIVES DU 20 DECEMBRE 2013 EN REPUBLIQUE DE
MADAGASCAR**

Antananarivo le 16 décembre 2013 - La Mission d'Observation de l'Union Africaine (MOEUA) conduite par **Son Excellence Professeur Ibrahima FALL** estime que suite à ses recommandations au terme du premier tour de la présidentielle, des efforts en vue de l'amélioration du processus électoral ont été observés dans le cadre de la préparation des élections jumelées du 20 Décembre 2013.

Le Professeur Ibrahima FALL a rajouté dans ses propos qu'il espère qu'avec la tenue des élections, Madagascar sortira enfin de cette crise cyclique.

Ce point de vue a été partagé par la présidente de la CENI-T, Beatrice Atallah qui a mentionné lors de son discours les efforts fournis suite à l'appui de l'Union Africaine. « Vous nous aviez fait vos rapports préliminaires et vous nous avez exhorté à soutenir les efforts à travers vos remarques et critiques constructives. Et nous en avons pris bonnes notes » a-t-elle précisé.

« A travers l'Union Africaine, nous avons pu augmenter les indemnités des salariés auprès des bureaux de vote » poursuit la présidente. Cette dernière de poursuivre qu'avec l'appui de l'Union Africaine, la majorité du personnel de la CENI-T a reçu une formation tant dans l'application du bulletin unique que dans le dépouillement. Dans la même foulée, certains avocats ont été formés sur le contentieux électoral.

Sur invitation du Gouvernement de la Transition, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (CUA), **S.E.Dr Nkosazana Dlamini Zuma** a autorisé l'envoi, en République de Madagascar, d'une Mission d'observation dans le cadre du deuxième tour de l'élection présidentielle couplée aux élections législatives le 20 décembre 2013.

La Mission d'Observation de l'Union africaine a pour mandat d'observer ces élections, conformément aux dispositions de :

-La Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, qui prône le raffermissement des processus électoraux en Afrique par le renforcement des institutions électorales et la conduite des élections dans des conditions de transparence, d'équité et d'indépendance;

-La Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union;

-Les Directives de l'Union Africaine pour les Missions d'observation et de suivi des élections;

-La Constitution et les lois de la République de Madagascar.

Elle est composée de sept (07) observateurs de long terme et de cinquante (50) observateurs de court terme dont des parlementaires panafricains et nationaux, des Membres du Comité des Représentants Permanents auprès de l'Union africaine à Addis Abéba, des responsables d'institutions électorales et des membres de la Société Civile africaine.

L'observation de la Mission portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion lors d'une conférence de presse et formulera dans un rapport destiné aux autorités Malgaches compétentes, ses observations et recommandations.

Dans le cadre de ses activités, la Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires, les acteurs nationaux et internationaux du processus électoral à Madagascar, les partis politiques et la société civile.

Selon Ibrahima Fall, une mission d'observateurs sera déployée dans tout le pays à partir du 17 décembre 2013 jusqu'au 21 décembre 2013. Par ailleurs, une déclaration préliminaire de la mission africaine sera rendue publique le 22 décembre prochain. A cette occasion, l'Union Africaine délivrera un compte-rendu public des activités de la mission au cours de son séjour à Madagascar.

--#--

Relations presse :

Mikias Sissay : msissay@gmail.com, 034 73 560 97

Herizo Andriamaronosy : andryaninah@gmail.com, 034 07 179 23